



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

Envoyé en préfecture le 03/02/2021

Reçu en préfecture le 03/02/2021

Affiché le



ID : 067-216703223-20210201-CR01022021-DE

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2021

Sous la présidence de M. le Maire Daniel BURRUS

ETAIENT PRESENTS: Damien VOGT, Marie-Christine DORSCHNER, Olivier GINGG, Claire BRINI, Paulette HAEHNEL, Daniel OTT, Daniel BAUER, Vanessa BEYER, Laurence CAVRO, Christine GOETZMANN, Anastasie LEIPP, Eddy RAMSPACHER, Loïc KRIEGER.

ABSENT excusé : Martin EYERMANN

Procuration : 01

Date de dépôt de la convocation : 26 janvier 2021

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à adopter le procès-verbal du 7 décembre 2020, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Maire, nomme un secrétaire de séance : **Marie-Christine DORSCHNER**

OBJET : Tarifs 2021

Monsieur Olivier GING, Adjoint au Maire, présente aux membres du Conseil Municipal les tarifs ci-dessous:

1 – CIMETIERES

a/ Concessions trentenaires aux cimetières

- * Tombe simple 100.-- Euros
- * Tombe double 200.-- Euros
- * renouvellement Tombe 6m² 200.-- Euros

b/ Confection d'un caveau sur tombe simple ou double nécessite l'attribution d'une concession cinquantenaire

- * Caveau simple 1000.-- Euros
- * Caveau double 2000.-- Euros

c/ Concession columbarium - 1 à 4 urnes

- * Urne pour 15 ans 600.--Euros
- * Urne pour 30 ans 1200.-- Euros

d/Concessions de caves-urnes

- * concession pour quinze ans 100.-- Euros
- * concession pour trente ans 140.-- Euros

* Jardin du souvenir gratuit

2. - ABONNEMENT BIBLIOTHEQUE

- * Annuel gratuit

4. - LOCATION DE DEPOTS DE BOIS 10.—Euros le lot

5. – LOCATIONS JARDINS

- * De 0 à 0.50 a 15.—Euros/an
- * Au-delà de 0.50 a 30.—Euros/an

6. - DROIT DE PLACE POUR STAND ETALAGE :**A/ Droit de place lors des fêtes locales**

- Manège enfantin (Ets Hubert) 60.-- Euros
- Autoskötter (Ets Vogel) 100.-- Euros
- Stand simple et petite installation jusqu'à 6 m 20.-- Euros
- Stand double (+ 6 m) 40.-- Euros

B/ Droit de place marchand ambulancier (camion pizza, camion surplus militaire, etc.)

- Tarif 10 €/journée

7. -LOCATION SALLES COMMUNALES :

- Gratuité des salles 1 fois par an pour l'organisation de l'AG **sans repas**
- Location pour enterrement salle BOSCO(bas) : 50.-- Euros
- Location pour enterrement salle BOSCO(haut) : 80.-- Euros
- Pour toutes les locations salles BOSCO, un montant de caution unique est fixé à **150.00 euros.**
- Location ensemble des 2 salles (Sous-Sol, rez-de-chaussée et buvette)

Neuwillerois	Extérieurs
350.--Euros	500.--Euros

Salle Omnisports

locataires extérieurs – Tarif horaire Eté : 8.—Euros

Forfait journée : Eté : 40.-- Euros

Forfait semaine : Eté : 150.—Euros

Hiver : 9.—Euros

Hiver : 60.—Euros

Hiver : 200.—Euros

Tarifs inchangés pour le stade**Club House**

Aux tarifs de base inchangés s'ajouteront les frais d'électricité constatés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE à l'unanimité** les tarifs 2021

OBJET : Programme prévisionnel des coupes et programme d'actions en 2021

Monsieur Damien VOGT, Adjoint au Maire, soumet aux membres du Conseil Municipal les prévisions de l'ONF pour les coupes et les travaux sylvicoles 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les programmes de travaux d'exploitation et travaux patrimoniaux présentés par l'ONF en forêt communale pour l'exercice 2021.

APPROUVE l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 104 620€ pour un volume de 2264 m³.

APPROUVE la vente sur pied des parcelles 19j, 29a et 35a pour un montant prévisionnel de recettes nettes hors taxes s'élevant à 7 840€ pour un volume de 1648 m³.

APPROUVE la vente publique en fonds de coupe des parcelles

DELEGUE le Maire pour signer les documents afférant à ce programme et pour approuver par voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens fixés par le conseil municipal.

VOTE les crédits correspondants à ces programmes à l'**unanimité** :

- 26 840€ H.T. pour les travaux patrimoniaux
- 62 102 € H.T. pour les travaux d'exploitation

Soit **88 942€ H.T.** au total dont :

- 75 042€ H.T. de travaux d'investissement
- 13 900€ H.T. de travaux d'entretien

OBJET : Budget prévisionnel école

Monsieur Olivier GING, Adjoint au Maire, soumet aux membres du Conseil Municipal le budget prévisionnel de l'école :

BUDGET ANNEE 2021			
	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE MATERNELLE	
FONCTIONNEMENT			
c/6067 fournitures scolaires	1000	1000	
c/657406 subvention coopérative scolaire	250	160	
c/6247 transport excursions scolaires	2100	700	
total	3350	1860	5210
INVESTISSEMENT			
c/2184 mobilier scolaire	1000	600	1600

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE à l'unanimité** le budget école

OBJET : Création de parking/modificatif plan de financement

Le Maire, Daniel BURRUS, expose aux membres du Conseil municipal, en référence à la délibération du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2019 n° DCM 435/2019, la modification du plan de financement pour la création du parking à côté du cimetière suite au rejet de notre demande de subvention à la Région Grand-Est au titre du dispositif de soutien aux investissements des communes rurales

PLAN DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 03/02/2021

Reçu en préfecture le 03/02/2021

Affiché le

ID : 067-216703223-20210201-CR01022021-DE



	Dépenses	
Création parking à côté du cimetière		
Aménagement des abords du cimetière catholique	36 691.32	
Création de places de stationnement		
TOTAL des travaux :	36 691.32	
Subventions		
Conseil Départemental (30%)		11 007.40
Fonds de solidarité communale		
Auto financement		25 683.92
TOTAL du programme :	36 691.32	36 691.32

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **ACCEPTE** le nouveau plan de financement

DIVERS

Monsieur Damien VOGT, Adjoint au Maire, présente aux membres du conseil les DIA

- Déclaration d'Intention d'Aliéner, le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain :

N° DIA	Date dépôt	Date demande	Parcelle	Demandeurs/Acquéreur	Adresse	prix
IA 067 322 20 R0008	27/11/20	07/12/20	Section 6 n°30	Me Viviane SCHMITT-MACHERICH Propriétaire : Jean-Paul KRAEMER Acquéreur : Jeannot LANG	HEILIGENBUEHL	Echange
IA 067 322 21 R0001	22/12/20	20/01/21	Section 6 n° 31	Me Viviane SCHMITT-MACHERICH Propriétaire : KOEHL et MONTIGEL Acquéreur : PLOT et ADNET	HEILIGENBUEHL	360.00€
IA 067 322 21 R0002	11/01/21	14/01/21	Section 3 n° 41	Me Viviane SCHMITT-MACHERICH Propriétaire : Alain TESINI Acquéreur : Alain LAMBERT	2 Impasse Léopold	289 000€
TACITE	09/11/20	11/01/21	Section 3 n° 562	Me WEYL & SCHALLER Propriétaire : Thierry CHARPENTIER Acquéreur : SCHROEDER	11 et 13 rue du Général Koenig	395 000€
IA 067 322 21 R0003	21/01/21	27/01/21	Section 4 n° 172	Me Viviane SCHMITT-MACHERICH Propriétaire : Marlène BECK Acquéreur : Yvon ROOS	15 rue des Acacias	160 000€
IA 067 322 21 R0004	22/01/21	27/01/21	Section 3 n° 156	Me Gilles HASSLER Propriétaire : Léo LAMBERT Acquéreur : Liliane LOEFFEL	2 rue du Hunebourg	203 000€

La séance est levée à **22 heures**

Vu pour être affiché le 04/02/2021 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire :

Daniel BURRUS

